

Unifier la voix des **créateurs de musique** de tous les répertoires et toutes les régions du monde



Le Conseil International des Créateurs de Musique (CIAM) a été fondé en 1966 pour promouvoir leurs intérêts professionnels, culturels, économiques et juridiques et leur offrir un espace de coopération et de réseautage.

MISSION DU CIAM

1

Coordonner et représenter la voix des créateurs de musique à travers le monde

2

Identifier les intérêts communs, échanger des informations et répondre aux besoins de formation

3

Promouvoir la protection et la gestion des droits d'auteur pour encourager la créativité et le travail des artistes

Historique

Fondé en 1966, ce groupement de créateurs essentiellement centrés sur l'Europe s'est rapidement transformé en organisation d'envergure mondiale à mesure que le CIAM a poursuivi son programme de déploiement international. Cette évolution s'est accélérée en 2010 avec la rédaction de la « stratégie de Séville », qui s'engageait à relayer la voix unifiée des créateurs de musique auprès de l'OMPI, des pouvoirs publics et des acteurs de la gestion collective.

Cette nouvelle stratégie a également permis au CIAM de rechercher des financements indépendants et amené le Conseil à encourager et soutenir la formation d'alliances continentales sur l'exemple de l'European Composer and Songwriter Alliance (qui a le statut d'observateur permanent au Comité Exécutif du CIAM).



2010: Pan-African Composers' and Songwriters' Alliance

Créée à Nairobi, au Kenya, pendant le Congrès du CIAM

ALCAMúsica

2012: Alianza Latinoamericana de compositores y autores de música

Créée à São Paulo, Brésil



2013: Music Creators North America

Formée suite à la fusion des guildes de créateurs des États-Unis et du Canada

APMA

2016: Asia-Pacific Music Creators Alliance

Officialisée à Pékin, Chine, au Forum Mondial des Créateurs

Un nouveau pas vers la création d'un réseau mondial d'alliances a été franchi pendant la réunion du Comité Asie-Pacifique de la CISAC de Tokyo en novembre 2014. Le Président du CIAM, Lorenzo Ferrero, y a présenté l'idée de créer une alliance Asie-Pacifique afin de rejoindre les alliances de créateurs déjà existantes pour l'Afrique, l'Europe, l'Amérique latine et l'Amérique du Nord.



© 2016 CISAC

Participants de la réunion de Bangkok en mai 2016

18 mois plus tard, lors de la réunion du Comité Asie-Pacifique de Bangkok, une déclaration de principes et d'intentions a été soumise aux créateurs présents. Cette déclaration a ensuite été signée par l'Australie, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande, Taiwan, la Thaïlande, la Corée, le Japon et le Vietnam.



© 2016 CISAC

Haku Ide, Président de la JASRAC et de la FCA (organisation-cadre des associations japonaises de créateurs de musique)

Brendan Gallagher, auteur et membre du Conseil d'administration de l'Australasian Performing Right Association Limited a déclaré :

« Je suis très heureux de m'associer à la création de l'Asia-Pacific Music Creators' Alliance et je suis impatient que les créateurs aient toutes leurs chances, comme on dit chez nous, dans l'une des régions les plus prometteuses et à la plus forte croissance du monde. »

Coopération et dialogue

Depuis 2014, le CIAM a renforcé ses relations avec Writers & Directors Worldwide, le conseil des créateurs audiovisuels de la CISAC, en particulier en vue de soutenir sa grande « Campagne audiovisuelle ».

Depuis son congrès 2015, le CIAM a également engagé des relations stratégiques avec certaines organisations d'artistes interprètes ou exécutants telles que l'International Artist Organisation (IAO).

Tout récemment, en 2016, il a ouvert un dialogue constructif avec l'Independent Music Publishers Forum, une organisation membre de la Confédération Internationale des Éditeurs de Musique.



© 2015 Mr. Tu Xiaobai

Lorenzo Ferrero (CIAM), Yves Nilly (WDW)



© 2015 Ph.F.Di Pietro

Congrès 2015 du CIAM de Sienne (Italie)

Activités du CIAM

Le CIAM fonctionne sous l'autorité de son Président et de son Comité Exécutif, élus par les créateurs lors d'une assemblée biannuelle. Il est actuellement présidé par le compositeur italien contemporain Lorenzo Ferrero et son Comité Exécutif réunit un groupe de créateurs de différents pays et régions du monde, issus des sociétés de gestion collective et d'alliances indépendantes de créateurs.

Faire du lobbying au nom des créateurs :

En collaboration avec ses alliances partenaires, le CIAM intervient auprès des pouvoirs publics pour protéger et promouvoir les droits des auteurs et compositeurs de musique. Récemment, il a notamment apporté son soutien aux créateurs de pays comme le Brésil, l'Équateur, l'Italie, le Japon, le Pérou, le Rwanda, l'Espagne et les États-Unis.

Réaliser des études sur les droits des auteurs :

Ces études s'intéressent d'une part aux droits moraux, composante du droit d'auteur essentielle pour les titulaires de droits. Les droits moraux sont prévus par la Convention de Berne mais ne sont pas respectés partout et parfois même pas reconnus par la législation (notamment aux États-Unis).

Les études du CIAM portent aussi sur les droits constitutionnels, les droits patrimoniaux et la rémunération équitable. Elles s'emploient à déterminer et atteindre le juste équilibre entre les droits des créateurs d'œuvres culturelles et ceux de la société dans son ensemble, notamment en termes d'accès à la culture.

Les projets internationaux :

« Fair Trade Music » est aujourd'hui le projet le plus ambitieux du CIAM. Proposée par MCNA et officiellement lancée lors du Sommet des Créateurs de la CISAC de juin 2013, cette campagne vise essentiellement à certifier que tous les acteurs du commerce de la musique respectent des normes de transparence et de juste rémunération des créateurs de musique.

Ce projet repose sur l'« Étude sur une rémunération équitable à l'ère du numérique » rédigée par Pierre Lalonde en 2014. En juillet 2016, l'album « PersonA » d'Edward Sharpe and the Magnetic Zeros marque la sortie du tout premier produit certifié Fair Trade Music au format numérique.



Apprenez-en plus sur les activités du CIAM sur www.ciamcreators.org